ROUBAIX

La commission sanitaire en 1907

Nous recevons la communication suivante :

La Commission sanitaire de la 1re circonscription de Lille chargée, pour les cantons de Roubaix et de Lannoy, d'émettre son avis relativement à toutes les questions ressortissant à l'hygiène publique (application de la loi du 15 février 1902), a vu s'accroître, au cours de l'année qui vient de finir, l'importance de ses travaux déjà considérables. Elle a tenu 27 séances, et ses membres ont eu à procéder à l'examen de 154 affaires diverses, lesquelles ont nécessité près de 300 pages du copie de lettres : 91 rapports rédigés par les divers membres, ont été discutés en séance ; sans compter les convocations, environ 200 pièces ont été produites.

Ce travail peut se décomposer de la manière suivante : En ce qui regarde les établissements insalubres, dangereux ou incommodes, la Commission sanitaire a, sur la demande de M. le Préfet, fixé les conditions d'autorisation et de fonctionnement de 48 industries, dans le but de sauvegarder l'hygiène du voisinage. Il est à remarquer que l'instruction de ces affaires, réclamant des compétences toutes spéciales, a nécessité parfois la production de rapports très techniques. Le Conseil départemental d'hygiène a toujours adopté la manière de voir et les conclusions de la Commission sanitaire pour les conditions d'exploitation des industries insalubres à autoriser. Le sort avec lequel toutes ces affaires ont été instruites n'a pas échappé à l'attention du Conseil départemental.

M. le Maire de Roubaix a transmis 75 dossiers à la Commission, se répartissant ainsi : Fosses septiques, 18 ; écuries, 7 ; plaintes, 6 ; puits contaminés, 41 ; écoles privées à établir, 3 ; évacuation clandestine des matières fécales à l'égout public, 4 ; égouts et cuvettes, 4.

Il y a, en outre, à compter les lettres et voeux, au nombre de 12, qui n'ont pas encore reçu la suite qu'ils comportent ; mais le souci de ne pas préjudicier à la santé publique sera certainement un stimulant pour que tous ceux qui ont assumé la responsabilité de mener à bien une œuvre assurément la plus utile de toutes, n'hésitent pas à homologuer les desiderata formulés. Avec les conseils éclairés de M. Rivière, le directeur du Bureau d'hygiène, M. le Maire de Roubaix ne pourra que conduire à bien toutes les multiples questions d'assainissement qui se présentent dans un centre aussi industriel que celui de Roubaix.

Mais, par contre, M. le Maire de Wattrelos n'a transmis à la Commission que 10 dossiers pour rapport et avis. Ce chiffre est loin d'être adéquat à une situation hygiénique assez inquiétante pour avoir déjà attiré les critiques de la grande presse parisienne. Mais, cependant, il semble que des bonnes volontés se fassent jour au sein de l'Administration municipale de cette ville, et que malgré que ladite commune ait mérité d'être qualifiée la plus pauvre commune de France (et pauvreté n'est pas un vice) elle remplira ce premier devoir de protéger la santé de ses habitants.

Ensuite, vient avec quatre dossiers, la commune de Croix ; puis, suivent les communes d'Hem, de Flers, de Sailly, d'Ascq, de Lannoy et Tressin, chacune avec un dossier.

Les vœux suivants, au nombre de 9, émis par la Commission n'ont pas encore été entièrement exécutés, ils sont relatifs aux objets ci-après :

Répression des fraudes alimentaires : M. Bellon ; évacuation des matières fécales dans les égouts de Roubaix : M. Bellon ; adduction d'eau potable dans les immeubles : M. Demoen ; transport des denrées alimentaires : M. Demora ; installation d'une vacherie au parc de Barbieux : M. Demora ; lutte contre l'alcoolisme : M. Bellon ; insalubrité des voitures de la Compagnie de tramways de Roubaix-Tourcoing ; augmentation des canalisations d'eau potable : M. Demora ; assainissement des vacheries : M. Demora.

La Commission sanitaire espère que les pouvoirs publics compétents tiendront à honneur, dès le commencement de 1908, de donner à ces vœux la suite qu'ils comportent. Ses membres s'efforceront, comme par le passé, de justifier l'utilité de l'institution, et leur plus belle récompense sera l'encouragement à persévérer qui voudront bien leur donner tous ceux qui ont le souci et la responsabilité de cette belle œuvre : la défense et la protection de la santé de tous.

Un catholique peut-il être socialiste ? par l'abbé Gayrand. — **Les socialistes au pouvoir.** — **Où mène le socialisme ?** tracts brochures.—A la LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue.

IMMENSE INCENDIE

PLUSIEURS CENTAINES DE MILLE FRANCS DE DÉGATS

MM. Léon et Jules Benoist frères, exploitent, rue de l'Ouest, 67, des ateliers de lavage, décarbonnage et battage de laine et déchets auxquels sont réunis d'immenses magasins de laines et déchets.

Cette nuit, vers minuit un quart, les deux veilleurs de l'établissement commençaient leur tournée, lorsqu'ils virent des flammes dans le séchoir qui se trouve à l'entrée du magasin central où sont également les ateliers. Ils avertirent les patrons et les pompiers par téléphone, ceux-ci arrivèrent bientôt et bien que les gens de la maison eussent commencé à arroser, le bâtiment du milieu ne formait déjà plus qu'un immense brasier.

Les pompiers l'attaquèrent de tous les côtés à la fois mais bientôt un autre magasin prenait feu aussi et à l'heure où nous écrivons ces lignes on craint beaucoup que l'établissement entier qui occupe 5 ou 6.000 mètres carrés ne soit entièrement la proie des flammes.

Le spectacle est terrifiant, le brasier éclaire toute la ville.

Les dégâts s'élèveront certainement à plusieurs centaines de mille francs.

Cet incendie serait dû à la combustion spontanée de déchets qui se trouvaient dans le séchoir.

***

Au moment où nous mettons sous presse l'incendie continue à battre son plein malgré les efforts des pompiers.

Aucun accident de personne à signaler. On croit que l'on ne pourra se rendre maître du fléau avant une heure très avancée de la matinée.

Une mauvaise journée pour les tramways

UN TROLLEY ET QUATRE POTEAUX ROMPUS — UNE INTERRUPTION DE CIRCULATION DE PRÈS DE DEUX HEURES.

Mauvaise journée que celle d'hier, mardi, pour les tramways. Qu'on en juge :

Vers six heures un quart, quatre des poteaux soutenant les fils, sur la ligne de Lannoy, se sont brisés, le premier au Pont-Rouge, le deuxième deux cents mètres plus loin et les deux autres en face des Quatre-Villas, non loin de la Justice. A ce dernier endroit le fil de trolley s'est rompu et est tombé sur la chaussée. Personne n'a été touché.

On ne sait pas exactement à quelle cause attribuer cet accident, qui paraît assez singulier si l'on considère que les poteaux ne se suivaient pas immédiatement.

Voici l'explication qu'on en donne et qui paraît la plus plausible :

Un moment après le passage du tramway, en face des Quatre-Villas, le trolley, usé peut-être, se sera rompu, entraînant, par son poids, la chute des deux poteaux en bois les plus proches. Ceux-ci, en tombant sur le trolley, auront alors exercé un choc assez violent sur la ligne aérienne, et ce choc aura causé la chute des poteaux les plus faibles installés sur la route.

Cet accident, qui, ainsi que nous l'avons dit, n'avait heureusement occasionné que des dégâts matériels, venait à peine de se produire que sur tout le réseau de Roubaix les cars s'arrêtaient brusquement, impuissants à continuer leur route, faute de courant.

On sait que, depuis dimanche, le réseau de Roubaix reçoit sa force de traction de l'usine du Central Electric installé à Wasquehal.

Par suite, nous dit-on, de la rupture d'un tuyau de vapeur à cette usine, les dynamos n'avaient plus pu produire le courant nécessaire à la traction.

Cette situation dura jusqu'à huit heures, c'est-à-dire pendant une heure et demie, et fut cause d'un grand désappointement pour la population ouvrière, qui, sortant des fabriques à cette heure, doit en grande partie regagner les communes voisines.

Enfin, l'usine du Labeureur, qui actionne encore le réseau de Tourcoing, mit en route plusieurs moteurs supplémentaires, et le service des tramways put être rétabli.

Ajoutons que deux tamponnements entre cars et calandres se sont produits dans la journée, n'occasionnant que des dégâts matériels : le premier, à chez heures, rue du Grand-Chemin, entre le tramway de Mouvaux et une voiture de l'usine Lecomte et Déprés ; le second, à trois heures, rue de l'Alma, entre le tramway de Tourcoing et une autre calandre.

Œuvre de la Bouchée de Pain. — Semaine du 13 au 19 janvier 1908. — Nombre de portions distribuées : Grandes personnes, 1.026 ; enfants, 362. — Total : 1.488.

Don reçu : De MM. Léon Allart et Cie, 126 kilos vieux cuirs.

Tenez la rampe. — Un ouvrier de l'atelier de serrurerie de M. Paul Liagre, rue Mac-Campagne, M. César Robyns, rue de Lannoy, 64, est tombé dans un escalier et s'est fait de sérieuses plaies contuses à la jambe droite. M. le docteur Bantigny a prescrit au blessé un repos de un mois.

Brûlée par de l'eau chaude. — Une ménagère de la rue du Caire, maisons Cruquenaire, Mme Clémence Touche, 61 ans, était allée, hier, chercher un seau d'eau chaude à l'usine de M. Dubar-Delaspeul. En revenant elle glissa sur le sol, tomba et le seau se renversa sur elle, lui faisant de sérieuses brûlures. La blessée a été admise à l'Hôtel-Dieu après avoir reçu les soins de M. le docteur Montaigne.

Les accidents du travail. — M. Camille Braquéval, rue Christophe-Colomb, 38, peintre chez M. Eugène Carbonnelle, entrepreneur : entorse du genou gauche en tombant d'une échelle. Douze jours de repos.

— M. Henri Vaamenen, 19 ans, angle des rues du Collège et du Fort, bâteleur chez MM. E.-P. et Ch. Toulemonde : blessé à la main gauche en nettoyant son métier. 12 jours. Docteur Vanlaer.

— Mme Clémence Morjeau, 40 ans, rue de Bavai, 54, soigneuse chez MM. Aug. Lepoutre et Cie : index droit écrasé et ongle arraché, en retirant un morceau de laine de son métier. Trois semaines. Docteur Vanlaer.

— M. Arthur Bessot, 33 ans, rue Baas, 9, à Tourcoing, tisserand chez MM. R. et F. Duvavrin : blessé à l'avant-bras et au poignet droit par un coup de navette. 15 jours. Docteur Vanlaer.

— M. Louis Hespel, 37 ans, rue Desaix, 3, tisserand chez MM. Pauvarque et Bruyant : pouce gauche luxé, 15 jours.

— M. Augustin Catel, 54 ans, rue de Béthune, 38, fileur chez MM. Henry Ternynck et fils : entorse au genou gauche en plaçant une corde sur une roue de son métier. Trois semaines de repos.

La vengeance des apaches. — Les auteurs du bris de clôture commis, dimanche à minuit, chez M. Jean Steyaert, cabaretier, rue du Pile, 96, ont été arrêtés dans la soirée de lundi.

Ce sont, comme nous l'avons dit, Maximilien Duquesnoy, 18 ans, boulevard de Beaurepaire, 68 et Alexandre Picquette, 21 ans, rue Franklin, 141.

Tous deux sont employés comme égoutiers, chez Mme Dorchy, marchande de charbon et entrepreneur de transports, boulevard Beaurepaire, 68.

Ils ont nié avoir voulu venger Delmop et Delbosse, mais leurs dires sont très sujets à caution. Ils ont été dirigés sur la Maison d'Arrêt de Lille.

Les professionnels de la mendicité. — Le service de la sûreté continuant sa chasse aux mendiants de profession a dressé des procès-verbaux, hier, à Edouard Girodon, 9 ans, rue des Longues-Haies, 217 et à Gustave Renard, 11 ans, rue des Longues-Haies, 134 qui avait été surpris, Grande-Rue, sollicitant l'aumône près des pataudis.

Les parents de ces enfants ont été également l'objet de procès-verbaux pour excitation à la mendicité.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

CHOCOLAT THOMAS 5, r. du Prêtre LILLE

du 21 janvier

Naissances. — Denise Vrau, rue de Sébastopol, cité St-Joseph, 1. — René Delannoy, r. St-Louis, 26. — Alfred Tibeau, rue Monge, 25. — Henri Vigin, rue du Cango, 2. — Madeleine Vincent, boulevard Montesquieu, 74. — Léonie Glorieux, rue Rossini, 31. — Gaston Vandecrux, boulevard de Strasbourg, cour Candelier, 2.

Mariages. — Edouard Desbonnets, sellier, et Germaine Vanaekere, couturière. — Charles Duthoit, marchand de journaux, et Marie Dormier, bambrocheuse.

Décès. — Maria Horrent, 57 ans, rue de Barbâtre.

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX

5, rue du Château, 5

Séances des 18 et 19 Janvier

CAISSE CENTRALE DES SUCCURSALES		VERSEMENTS				REMBOURSEMENTS			
		Nombre	Francs	Centimes		Nombre	Francs	Centimes	
Roubaix	Samedi	949	17	38.813	»	1671	95.561	38	
	Dimanche	1.177	68	69.698	»	1.792	33.624	64	
Lannoy		81	7	6.145	»	87	7.068	56	
Croix		63	4	7.304	»	96	4.289	41	
Wattrelos		65	7	8.204	»	116	11.691	41	
Ascq		15	2	3.905	»	19	810	»	
Totaux		2.347	85	134.069	»	3.753	153.047	40	

Administrateurs de service :

A Roubaix, MM. L. Prus, G. Mazure, R de Marsilly, Arnould-Delcourt, A. Bayart fils, Bayart-D'Halluin, V. Dupont, A. Fournier, Ch. Mazure et Nollet-Carré, directeurs. — A Lannoy, M. Edouard Deffrennes. — A Croix, M. Léon Germain. — A Wattrelos, M. Ch. Maillâtre. — A Ascq, M. Ch. Salosse.

Ordre de Service. — La caisse est ouverte pour les versements et les remboursements, les samedis, de 9 h. à 10 h. 1/2., et les dimanches, de 9 h. à 11 h. Les opérations se font en même temps. — Les bureaux sont ouverts *tous les jours de 9 h. à midi*, pour les demandes de remboursements et renseignements de toute nature, ainsi que pour les règlements d'intérêts sur les livrets.

Les remboursements partiels, dont le montant n'excède pas 500 francs, sont payés à vue, (sans demande préalable), pendant les heures de séance (Samedi et Dimanche matin), sur la simple présentation du livret par le titulaire ou son fondé de pouvoir, jusqu'à concurrence des fonds en caisse.

Le Caissier, Bonnemaes.

Ménagères

Demandez le savon français LUMINOL, qui blanchit le linge, assouplit et conserve les laines. — Victor VAISSIER.

WATTRELOS

Ce soir, réunion du Cercle d'Etudes Saint-Maclou. Sujet traité : Encyclique « Rerum Novarum », par M. Henri Descamps.

Obit. — Jeudi, à 9 h. 1/2, à l'église St-Maclou, sera chanté l'obit du mois de M. J.-B. Demory, le père de notre collaborateur si dévoué de la « Croix » de Roubaix-Tourcoing.

Entorse. — Emile Catteau, débardeur, à Wattrelos, travaillant pour le compte de M. Valentin entrepreneur à Don-Sainghin (Nord), s'est fait une entorse au poignet droit en déchargeant un wagon en gare de Wattrelos. 10 jours de repos.

La fraude. — MM. Prugent et Glattoni, sous-brigadier et préposé des douanes de la brigade de la rue de Leers, ont arrêté au pavé des Ballons, vers 4 heures 1/2 du matin, Rénier Alphonse, 18 ans, rue Meyerber, cour Juiffel, 3, à Roubaix, qui était porteur de 5 kilos 200 de café vert. Valeur, 15 fr. 60.

— MM. Demailly et Lallemand, sous-brigadier et préposé des douanes du Grimonpont, ont arrêté vers 2 heures 1/2 du matin, au bureau du Grimonpont : Calle François, 19 ans, rattacheur, à Lille, rue du Vieux-Faubourg, 60 ; Nocq Ferdinand, 17 ans, manœuvre de maçon, à Croix, rue du Créchet, cour Beaucourt, 10, qui étaient porteurs de 9 kilos d'allumettes et 54 kilos de tabac haché, le tout d'une valeur de 715 fr. 50.

— MM. Darras et Verron, préposés des douanes de Roubaix, ont arrêté au pavé Dubar, territoire de Leers : Bon Charles, 36 ans, ajusteur à Saint-Quentin ; Dujardin Lucien, 19 ans né à Cuffié (Aisne), sans domicile fixe, qui étaient porteurs de 24 kilos d'allumettes, valeur 108 francs.

— MM. Darras, Gillet, Gilbert, Danel Velet, préposés des douanes de la brigade de Leers, étant de service vers 10 heures 3/4 ont arrêté Maiséru Emile, 17 ans, rue Baas, 27 à Croix, qui était porteur de 18 kilos de tabac haché, valeur de 237 fr. 60.

CROIX

Le devoir du citoyen. — Nous rappelons à nos amis la nécessité de vérifier leurs inscriptions sur la liste électorale le plus tôt possible. Après le 4 février il sera trop tard.

CROIX. — **Naissance.** — Augustin Matton, Grande-Rue, 26.

Décès. — Emmanuel Quesnoit, 64 ans, r des Ogiers. — Raymond Chadel, 6 mois, rue des Ogiers, 276.

WASQUEHAL

Main mutilée. — Adolphe Jeanssens, demeurant à Wattrelos, aidait un charretier de l'usine Eycken et Leroy, dont la voiture s'était embourbée à la descente de la gare de Croix. Il poussait à l'une des roues, quand tout à coup la voiture avança. Jeanssens fut blessé à la face dorsale de la main gauche. La peau avait été arrachée et les tendons mis à nu.

Le docteur Liénard mandé en toute hâte vint au secours du blessé qui perdait beaucoup de sang. Après lui avoir donné les soins que nécessitait son état, il fit reconduire le blessé à son domicile.

Entorse. — Mlle Jeanne Demeullenaere, 23 ans, impasse Cocheteux, travaillant chez M. A. Lepoutre, fabricant de bonneterie à Roubaix, est tombée par suite d'un faux-pas ; elle s'est fait une entorse au pied gauche. 15 jours de repos ; docteur Leraé.

Obsèq. — Auguste Weymants demeurant rue de Croix et travaillant à la fabrique de couleurs Bréart et Mouleux est tombé d'une hauteur d'un mètre cinquante environ. Dans sa chute il s'est fracturé le poignet droit. 3 semaines de repos. Docteur Butin.

LYS-LEZ-LANNOY. —du 21 janvier. — Naissance. — Delattre Gabriel, rue de Lannoy.

Pour l'hygiène et l'économie chauffez-vous avec le merveilleux Foyère à gaz Engels, 67, rue Nationale, Lille. Pour éviter les contrefaçons, exiger le nom Engels.

TOURCOING

UN TOURQUENNOIS TUÉ

au combat de Sefiat (Maroc)

La Mairie de Tourcoing a été avisée hier qu'un soldat originaire de la ville était au nombre des braves qui trouvèrent la mort au combat de Sefiat (Maroc) livré par le général d'Amade.

Ce militaire, Adolphe Bourgeois, appartient à une honorable famille qui habite rue du Point-Central, 2. Le père est employé au tissage de MM. Toulemonde, boulevard Gambetta après avoir été pendant de longues années occupé comme typographe à la librairie de M. Henri Lemaire, Grande-Place, lequel lui sert même une petite rente pour récompenser ses bons services. La famille comprend six garçons et deux filles.

L'aîné des garçons, Adolphe, s'engagea à 18 ans, au 1er régiment de chasseurs d'Afrique. Son congé terminé, il rentra à Tourcoing. Ne trouvant pas à se placer assez vite il demanda à reprendre du service en Afrique. Aux chasseurs, il n'y avait plus de place ; notre concitoyen se vit contraint de s'engager dans la Légion étrangère.

Incorporé à la 2e compagnie du 4e bataillon, il ne tarda pas à conquérir les galons de caporal. Tout dernièrement, ayant l'occasion de rentrer aux chasseurs, il avait rendu ses galons.

Mais, quelques jours plus tard, le 1er étranger ayant été envoyé au Maroc, Adolphe Bourgeois dut renoncer à son projet.

Dans une lettre adressée à ses parents, le 12 décembre, Adolphe Bourgeois se montrait plein d'entrain, promettant de faire son possible pour descendre le plus possible de Marocains.

Le 24 décembre il écrivait une dernière lettre à sa famille lui donnant de bonnes nouvelles de sa santé.

Aussi fut-ce une explosion de douleurs à la maison paternelle quand on y apprit, hier, que le fils aîné venait de trouver la mort sur un champ de bataille.

De tous côtés sont venues à la famille du soldat mort en brave pour la Patrie, sur la terre marocaine des témoignages de sympathie.

Nous recommandons aux prières l'âme d'Adolphe Bourgeois et offrons à ses parents, à ses frères et sœurs nos vives condoléances.

Ecole de Tir et d'instruction Militaire

UNE CONFÉRENCE SUR L'ARTILLERIE

Devant les cent et huit élèves de l'école, sous-officiers de leurs instructeurs et des officiers de réserve qui les dirigent, M. Delahousse, ancien sous-officier d'artillerie, a commencé son cours sur l'Artillerie de campagne.

Cette première causerie, pleine d'intérêt, d'une clarté qui en rendait la compréhension fort facile à nos soldats de demain, était accompagnée de vues et plans dessinés et photographiés spécialement pour la circonstance.

M. Delahousse a décrit dans leurs grandes lignes les formations de l'artillerie en campagne, la mise en batterie, les positions à occuper, les buts à battre par les projectiles. Ces généralités ont donné aux jeunes gens des notions sur le rôle de l'artillerie à la guerre. Puis, M. Delahousse, avec une précision impeccable que rendaient attrayante la charmante simplicité de ses explications et, aussi, les croquis qu'il projetait sur un écran, a décrit toutes les parties du canon de 75, du caisson, des projectiles, et plus spécialement le mécanisme de l'obus Robin.

Les cours de M. Delahousse seront continués avec profit pour les élèves et un grand mérite pour le professeur volontaire.

Pour lundi prochain, M. Lemen donnera une conférence sur « La Vie à la Caserne ».

Union des Sociétés de Tir de France. — Nous apprenons avec plaisir que M. Charles Tonnel-Equinet, directeur de tir de l'Ecole, vient d'être nommé délégué de l'Union des Sociétés de Tir de France.

Remerciements aux pompiers. — M. Léon Salembien, négociant, adresse à M. Meurillon, lieutenant-commandant les sapeurs-pompiers, la lettre suivante :

Je m'empresse de vous adresser mes vives félicitations pour la promptitude avec laquelle vous et vos sapeurs-pompiers vous vous êtes rendus à mon appel pour combattre le commencement d'incendie qui s'est déclaré, lundi soir, chez moi. A titre de remerciement, je vous prie d'accepter le billet de 50 francs que je remets sous ce pli pour être versé à la caisse des sapeurs-pompiers.

Veuillez agréer, etc. — L. Salembien.

La Commission sanitaire de la 4e circonscription de l'arrondissement de Lille, s'est réunie mardi à 3 h. 1/2, à l'Hôtel de Ville. Etaient présents MM. Lécomte, adjoint au maire ; docteur Julien ; Loridan, Sevin, Bruneau, Trévis et Tétart.

Elle s'est occupée 1° des mesures à prendre relativement à quelques immeubles insalubres de Tourcoing ; 2° de deux affaires industrielles : demande d'installation d'une fonderie de cuivre, rue Desaix pour laquelle est donné un avis favorable ; installation d'un atelier de rebinetterie pour laquelle l'autorisation a été retirée à moins que l'intéressé n'ait remédié aux inconvénients qui lui ont été signalés.

A la caisse d'épargne. — Pendant les mois de janvier et de février une séance supplémentaire exclusivement réservée au remboursement des intérêts sur les livrets complets, a lieu les jeudi, de 10 à 11 h. du matin.

L'accident du Sapin-Vert. — Les funérailles de Juste Duterte, l'ouvrier trieur écrasé par un train à un passage à niveau de la ligne Tourcoing-Orchies, ont eu lieu mardi à 9 h. 1/2 à Notre-Dame.

Déserteur. — J.-B. Delmesure 22 ans, soldat du 43e à Lille, en subsistance au 73e à Airaines-la-Lys, a dérobé 20 francs à un camarade. Un jugement du Conseil de guerre l'a condamné à 6 mois de prison et ensuite à se rendre à Biribi, mais auparavant Delmesure aurait bien voulu dire un revoir à ses parents, rue du Dahomey à Tourcoing. Il en sollicita la permission qui lui fut refusée. Il la prit tout de même, mais son départ fut signalé et après six jours de présence à Tourcoing, Delmasure fut arrêté hier par la gendarmerie et remis aux autorités militaires.

Accidents de travail. — M. Joseph Pollet, 26 ans, éteigneur de coke à l'usine à gaz, entorse dorso lombaire en soulevant de l'eau d'un réservoir. Repos de 10 jours.

— M. Rémy Despretz, 18 ans, trieur, rue de Moscou, pied droit comprimé entre le bâti et l'échasse d'un métier. Docteur Desbonnets ; 10 jours.

— M. Louis Varrasse, laveur de déchets, rue de Guisnes, piqûre infectée de l'index droit. Docteur Desbonnets ; 10 jours.

— M. René Demonf, 22 ans, chauffeur de fours à l'usine à gaz, rue Auber, a reçu sur le pied droit la porte d'une cornue. Docteur Delosse ; 20 jours.

Faux et usage de faux. — Les agents de sûreté Laverne et Destombes ont arrêté, rue de Wattly, Jules Dejonckère, 34 ans, mécanicien, sans domicile fixe. Cet homme est recherché par le parquet de Courtrai pour faux et usage de faux. Il a été conduit à Lille pour être remis aux autorités belges dès que seront accomplies les formalités d'extradition.

Mendiant de 16 ans. — Henri L..., 15 ans, rue de Gand, mendiait. Son père est mort ; sa mère est en prison pour fraude. Mais les gendarmes sont sans pitié ; ils arrêtèrent le mendiant et le ramènent à Lille.

Dette à payer. — Charles Petit, 48 ans, rempailleur, né à Fourmies, demeurant en logement rue de l'Amiral-Courbet, 83, pour non paiement d'une amende encourue pour ivresse a été arrêté pour faire 2 jours de prison.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 21 janvier

Naissances. — Seyeave Albert, rue de l'Epinette, 27. — Basiaux Célina, rue du Brun-Pain, 46. — Delattre Marcel, rue du Général-Sonham, 104. — Thomas Arthur, rue Nationale, 122. — Vandevyvère Albert, rue de Guisnes, 128. — Debouvries Eugénie, rue du Caire, 57.

Mariages. — Coste Pierre, électricien et Guermonprez Zulma, piqueuse. — Delchambre Maurice, imprimeur et Verhelle Marie, s. profession.

Décès. — Moment Remy, 54 ans, rue du Blanc-Seau, 408. — Decanescaw Louis, 4 mois, rue de Gand. — Burgraeve Charles, 18 mois, rue Nationale, 122. — Dervaux Coralie, 55 ans, rue de la Croix-Rouge, 141.

CONTRE LE VOL COFFRES-FORTS FICHET CONTRE LE FEU Sr 12, R. Nationale, Lille.

HALLUIN. — du 21 janvier. — Naissances. — Vandembulcke Noëllo, rue de la Procession. — Alard Marie, au Ramponneau.

Décès. — Capelleman Mélanie, 74 ans, rue du Moulin. — Lehoucq Marie, 4 mois, rue Traversière.

MEUVILLE-EN-FERRAIN

Réunion du Conseil municipal. — Ce soir, mercredi, à 7 heures 1/2, réunion du Conseil municipal à la mairie. — Ordre du jour : Service des postes.

RONCQ. — Naissance. — Antoine-Joseph Garez, rue des Chats-Huants.

LINSELLES

Un cheval emporté. — Mardi dernier, M. Ferret, cultivateur, avait arrêté son attelage en face de la ferme de M. Fortries, au hameau du Crumesse. Tout à coup son cheval s'emporta. Un douanier M. Monieux se jeta courageusement à la tête de l'animal ; il fut traîné sur une longueur de 25 à 30 mètres, mais néanmoins parvint à le maîtriser.

Nos félicitations à M. Monieux.

Grands Vins de Champagne de SAINT-MARCEAUX ET Cie, REIMS

MARCQ-EN-BARŒUL

Grave accident. — M. Auguste Spaelert, 28 ans, charretier au service de M. Chyselinck, entrepreneur de transports à Fives, était monté sur un tombereau de scories qu'il faisait sortir de l'huilerie de la rue du Ribon.

Au moment même où il allait sortir, il fut serré entre un arbre de transmission et son tombereau. Il a l'omoplate droite fracturée et le thorax fortement comprimé.

Le blessé a été transporté à son domicile, au Retour de la Chasse. Son état est grave.

LILLE

Chez les Sapeurs-Pompiers

LA FÊTE DE DIMANCHE PROCHAIN

Nous recevons l'avis suivant :

Les sous-officiers et caporaux du bataillon des sapeurs-pompiers organisent, pour le dimanche 26 janvier, à six heures précises du soir, à la caserne Malus, salle de dépôt du matériel de réserve, décorée pour la circonstance et éclairée à l'électricité, un brillant concert en l'honneur du cinquantième anniversaire de l'entrée au bataillon du sergent retraité Mille.

Le sergent-major Béghin, le caporal Crétal et le tambour Gérard, qui comptent également plus de cinquante ans depuis leur entrée au bataillon, assisteront à ce concert ; un joli souvenir leur sera offert de la part de l'Administration municipale.

M. le commandant Boivin, M. Cottereau, adjoint au Maire de Lille, MM. les officiers du bataillon, une délégation de chaque corps de troupe de la garnison, des sapeurs-pompiers de La Madeleine, de Roubaix et de Saint-André assisteront à cette fête intime.

Nous avons donné hier une biographie détaillée du sergent Mille.

Les trois braves soldats du feu qui seront fêtés dimanche avec le vieux sergent habitent : M. Béghin, rue Saint-Michel, 4 ; Crétal, rue des Poissonceaux, cour des Trépassés ; Gérard, rue du Marché-aux-Bêtes, 4.

LE DRAME AU RÉVOLVER

DE LA RUE DE CAMBRAI

Comme nous l'avons annoncé mardi matin, Danel s'est constitué prisonnier lundi soir au commissaire de permanence.

Mardi, à huit heures du matin, il fut conduit au poste de la rue Fontenoy, où il fut interrogé par M. Ponnavoy, commissaire du quartier.

Danel dit au magistrat les raisons qui l'avaient poussé au crime et avoua que, dimanche dernier, il se rendit chez un armurier de la Grand'Place, où il acheta un revolver de même valeur.

Après son acte criminel, il partit vers Lens, où il fit visite à un camarade malade. Il revint à deux heures de l'après-midi à Lille, où il essaya de voir son fils, qui travaille dans une imprimerie, rue de Jemmapes.

Ne le trouvant pas, il erra dans le quartier et revient à sept heures du soir, pour la sortie.

Cette fois, il rencontre son garçon, et, vers dix heures du soir, il vient se constituer prisonnier.

Danel, conduit au parquet dans l'après-midi, a comparu devant M. Houzix, chargé de l'affaire. Il a réclamé l'assistance d'un avocat.

Audacieux cambriolage rue Pierre-Legrand

Dans la nuit de lundi à mardi, vers une heure du matin, M. Delattre, commissaire de Fives, rentrait chez lui, quand, en passant rue Pierre-Legrand, il aperçut une glace brisée à la devanture du magasin tenu par Mlle Madeleine De Borde, rue Pierre-Legrand, 65.

M. Delattre, croyant que la glace avait été brisée par un passant, appela. Ses appels demeurèrent vains. Il frappa avec sa canne. Au moment où il se trouvait devant la porte de la maison, soudain, un individu sortit par la glace brisée et, à toutes jambes, fila vers la rue Maisence.

Aux appels du commissaire, des passants accoururent, mais le voleur avait disparu.

M. Delattre revint rue Pierre-Legrand, où, après de nombreux appels, on lui répondit.

Toute tremblante, Mlle De Borde se mit à la fenêtre, et là, expliqua qu'étant seule, elle avait été réveillée par le bris de la glace et que, prise de peur, elle n'avait plus osé bouger.

On visita la maison. Après avoir constaté que la glace avait été coupée par un diamant, sur 61 centimètres de large et 48 de hauteur, on s'aperçut que le cambrioleur s'était emparé d'une somme de trente centimes laissée dans le comptoir.

M. Delattre, qui possède un signalement du cambrioleur, ne désespère pas de le trouver.

Arrestation d'un cambrioleur belge

A LILLE

Le 12 janvier dernier, M. Van Petegheim, demeurant à Charleroi, venait trouver le chef de la sûreté et lui racontait qu'il venait d'être victime d'un vol d'obligations s'élevant à 12.000 francs.

Si un des voleurs, un de ses domestiques, Camille Duculot, était arrêté à Charleroi, le deuxième, Floristant Brion, 24 ans, était en fuite, et M. Vanpeteghem avait de fortes raisons de croire que le voleur devait être à Lille.

Une surveillance active fut exercée et, hier matin, deux agents de sûreté, munis d'un mandat du parquet belge, arrêtaient Brion.

Cet individu sera, dans quelques jours, transféré à Charleroi.

Aérostation. — L'Association aérostatique du Nord a tenu son assemblée générale le samedi 18 courant.

Après le discours de son président, M. Georges Lesage, son secrétaire, M. A. Crombez, a rendu-compte de la situation financière.

Les travaux de l'année écoulée sont exposés et sont particulièrement intéressants. Un parc aérostatique a été créé et inauguré le 1er septembre dernier. Trente ascensions ont été effectuées en 1907 dans lesquelles ont accompagné 50 pilotes et passagers.

La Société a également participé à deux grands concours internationaux à Liège et à Bruxelles où elle a remporté un 1er prix.

L'assemblée vote l'admission de trois nouveaux membres actifs, de 6 membres affiliés et nomme son comité pour 1908.

Elle décide de se réunir prochainement pour organiser la fête aérostatique des 6 ballons qui doit avoir lieu à Pâques, place de la République, grâce à l'initiative de l'œuvre de l'Orphelinat des Postes et Télégraphes.

Elle donne son approbation au projet d'une grande conférence qui aura lieu prochainement de concert avec la société sœur le « Nord Aviation ».

WERVICQ

Incendie. — Dans la nuit de dimanche à lundi, un incendie s'est déclaré dans la ferme de M. Desrousseaux, route de Tenbrielen, au Cron-Pottier. L'étable, dans laquelle se trouvaient douze vaches, a été consumée par les flammes. Il a été impossible de sauver les animaux.

Les pompiers ont réussi à circonscrire le foyer de l'incendie et à préserver les bâtiments de la ferme.

Les dégâts sont couverts par une assurance.

Institut du Dr VOET
SOUSSCOUSE-STAUWELE (Kanton-Belgique)
Hydrothérapie

LES BANDITS D'HAZEBROUCK

M. Boudry, juge d'instruction à Béthune, ayant prescrit des recherches à Hazebrouck pour découvrir le sieur Quagebeur, la police a fini par découvrir ce dernier à la prison, où il purge en ce moment une contrainte par corps à la suite d'une condamnation pour fraude.

Différentes recherches ont été également opérées en ville pour préciser certains dires d'Abel Pollet.

Voir, à la 6e Anglaise, les rabais considérables sur tous les articles d'Hiver. Costume sur mesure, 55 fr. Pardessus sur mesure, 55 fr. Coupe élégante, façon soignée.

LES 15.000 FR.

LE CITOYEN SELLE ET LE PARTI SOCIALISTE UNITIF

Le conseil national du parti socialiste unifié a tenu dimanche trois réunions pour s'occuper des différentes questions à son ordre du jour.

Voici un extrait du compte-rendu communiqué à la presse :

« MM. Devèze, Pastre et Fournier, députés du Gard, qui ont négligé de verser à la caisse du parti les 100 fr. mensuels sur leur indemnité parlementaire, ont été exclus sans discussion ni vote. Il a été simplement pris acte de leur départ.

MM. SELLE, député du Nord, et Cadenat, député des Bouches-du-Rhône, allaient, eux aussi, être exclus, quand M. Delory demanda qu'avant de prendre des mesures sévères contre ces deux élus, on fît encore une démarche auprès d'eux, et qu'on leur accordât un nouveau délai. Cet avis prévalut. »

Il résulte de ce compte-rendu que M. Selle, appointé à raison de 8000 francs comme maire et de 15.000 comme député, ne veut pas abandonner un centime de ces magnifiques revenus. Ce « frère de misère » estime que ce qui est bon à prendre est bon à garder, et, tranquillement, il fait sa pelote !

Beau sujet de méditation pour les vieux travailleurs, qui attendent toujours une maigre retraite.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

LE PETIT PERE COMBES EST LACHÉ

Paris.— Il paraît certain que M. Combes ne sera pas élu président de la Commission chargée de vérifier les comptes des liquidateurs des congrégations.

C'est M. Antoine Perrier qui semble devoir rallier les suffrages.

L'OBLIGATION SCOLAIRE

La Commission de l'enseignement a examiné le projet du gouvernement et la proposition de M